

N°1355

du 24
JUILLET
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

RECHERCHE

P.4

Conséquence du projet LABTOGO

Un laboratoire pilote à construire, pour profiter de l'énorme potentiel national de biomasse

SECURITE

P.4

Situation au premier trimestre 2020

241 morts sur les routes, plus de 96 millions de francs Cfa emportés lors des braquages

DIPLOMATIE

P.3

Visite de Travail historique de Mevlut Cavusoglu au Togo

Trois accords pour renforcer la coopération entre le Togo et la Turquie

AGRICULTURE

P.4

Mise en œuvre du Projet PARC d'aménagement des retenues collinaires

28 retenues d'eau agro-pastorales complémentaires en projet dans les Savanes

P.3

Au sein de la CEDEAO

SUR L'ENSEMBLE DES PROTOCOLES ET MÉCANISMES OU INSTRUMENTS



Faure Gnassingbé, Président de la République

" Le Togo est le pays le plus stable... ", selon Garba Lompo

P.4 A l'Université de Lomé

Tout en saluant les grands pas en sa faveur

Les nouvelles doléances du Personnel administratif, technique et de service

P.3 Retombées du Forum économique Togo-UE

3 chèques individuels de 150 millions remis à des chefs d'entreprises

* Accord tripartite entre la Bank Of Africa, le Patronat et le Gouvernement

Etranger

Mali : Des artistes maliens contre le Coronavirus

Dans le cadre de la sensibilisation contre la pandémie du Coronavirus, Essakane Production/Festival au Désert produit une chanson-clip intitulée : "Stop Covid-19".

Sous-titrée en français, la chanson est diffusée dans les quatre

principales langues du nord et du centre du Mali : Tamasheq, Songhoy, Arabe et Peulh, pour toucher un grand nombre des populations maliennes, sous-régionales et francophones.

Le titre sensibilise sur les dangers de cette pandémie pour notre

pays et pour l'humanité entière, tout en insistant sur une série de mesures de préventions à la portée de tous, pour se protéger individuellement et collectivement.

Invitant à l'indispensable solidarité, essentielle à la survie d'un monde troublé par cette crise du

Coronavirus, Abdallah ag Al-Housseini, du célèbre groupe Tinariwen rappelle, dans cette chanson un vieux dicton Touareg : "Eloignez vos tentes, rapprochez vos cœurs" qui cadre parfaitement avec la situation actuelle.

Archéologie

Peuplement de la terre : Il y a 30.000 ans les humains peuplaient l'Amérique

Mercredi 22 juillet, deux études publiées dans la revue scientifique Nature affirment que le peuplement de l'Amérique du Nord remonterait à 30 000 ans et serait ainsi deux fois plus ancien qu'estimé jusqu'ici.

En fouillant la grotte de Chiquihuite, dans le nord du Mexique, les archéologues à l'origine de ces études ont en effet mis au jour des centaines d'outils en pierre taillée, remontant entre ? 32 000 et ? 25 000 ans, selon des tests effectués au carbone 14 sur les couches de terre dans lesquels ils avaient été enfouis.

" Nos recherches apportent de nouvelles preuves sur une présence ancienne des humains en Amérique ", se félicite l'archéologue Ciprian Ardelean, auteur principal de l'une

des deux études. Si aucun os n'a été trouvé sur le site, pas plus que de l'ADN humain, " il est probable que des humains l'aient utilisé comme base assez fixe, sans doute lors d'épisodes saisonniers récurrents dans le cadre de mouvements migratoires plus larges ", affirme l'étude.

Les résultats de ces recherches sont cependant décrits comme " sujet à controverse " dans la revue qui les publie. François Lanoë, archéologue et anthropologue à l'université d'Arizona, à Tucson, interrogé par la revue, explique ainsi que les données provenant des grottes sont " notoirement difficiles " à interpréter.

Le carbone 14 est une méthode



particulièrement efficace pour dater les restes humains, parce que cet isotope naturel produit dans la stratosphère se retrouve, grâce à la chaîne alimentaire, dans tous les êtres vivants. Après leur mort, il ne va cesser de se désintégrer avec une demi-vie connue : tous les 5 730 ans, la moitié de ce carbone

aura disparu. Or, ces deux études n'en ont retrouvé aucun. Les outils en pierre ne sont datés que grâce aux couches de terre qui les entourent. Or, ils pourraient avoir été déplacés dans des couches plus profondes (et donc plus vieilles) par l'activité géologique ou par des animaux.

Edition

Insolite : Pour un manuscrit refusé, il menace de massacrer l'éditeur à la hache

Menacer un auteur d'arrêter de lire sa prose, entendu ; mais, proférer des menaces de mort reste plus rare, à l'encontre d'un écrivain. Mais plus encore contre une maison d'édition tout entière. Sur la raison assez délicate que toutes ses propositions de manuscrits ont été rejetées.

Hiroyuki Shimoji, 44 ans, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère -

voire avec toute l'argenterie. Il a en effet promis, via Twitter, de débarquer dans les locaux de la Kodansha et d'écraser des têtes au marteau. Voire de les trancher à coups d'épée, et de massacrer menu, menu, leur département éditorial.

Était plus spécifiquement ciblé l'éditeur de la maison, qu'il devait " couper en morceaux ", puis donc " po-

gnarder et tuer toute la rédaction ". Cette attitude, que d'aucuns qualifieraient d'agressive, ne s'est heureusement pas concrétisée. Seul un message comminatoire sur Twitter atteste de ses lugubres intentions.

Sauf que le jour même, et par prudence, la Kodansha a décidé d'arrêter toutes les activités dans l'entreprise.

Arrêté par la police d'Otsuka, pour

menace de commettre un crime, le suspect s'est changé en coupable en reconnaissant les faits. Selon lui, il était inimaginable que le dernier roman envoyé à la maison soit une fois de plus refusé. " Et j'ai vraiment pensé au meurtre ", ajoute-t-il.

Cependant, après son arrestation, il a tenté d'expliquer qu'il n'avait jamais eu l'intention de mettre son funeste projet à exécution.

Cinéma

"Balle perdue" vu plus de 37 millions de fois en un mois sur Netflix

Le film d'action français " Balle perdue ", sorti sur Netflix il y a un mois, rencontre un véritable succès international avec plus de 37 millions de visionnages, un très bon score selon le géant du streaming, d'ordinaire plutôt avare en chiffres.

Premier film de Guillaume Pierret, avec Alban Lenoir, Ramzy Bedia et Nicolas Duvauchelle, ce " Fast and Furious " à la française a conquis les abonnés de Netflix en France, mais également en Amérique latine, en Afrique et sur l'ensemble du continent européen, souligne la plateforme aux 192 mil-

lions d'abonnés.

" Avec des films comme " Balle perdue ", ou " la Terre et le Sang " de Julien Leclercq avec Sami Bouajila, Netflix participe au renouveau d'un genre en perte de vitesse : le film d'action à la française ", se félicite Netflix, soulignant que " Balle perdue " a bénéficié de bonnes critiques outre-Atlantique, notamment dans le " New York Times ".

A titre de comparaison, un autre film français de Netflix, " Banlieuesards " du rappeur Kery James avait attiré un peu plus de 2 millions



de téléspectateurs en une semaine et le plus gros succès de Netflix à ce jour, " Extraction ", film d'action

américain avec Chris Hemsworth, a réuni 95 millions de téléspectateurs en un mois.

Coronavirus

France : Les cinémas repassent le cap du million d'entrées dans la semaine

Les cinémas en France ont repassé le cap du million de spectateurs hebdomadaires, selon des chiffres publiés par CBO Box-Office mercredi. C'est trois fois moins que la moyenne d'avant la crise sanitaire. Même si elle progresse

peu à peu, de semaine en semaine, la fréquentation reste en retrait de 78 % par rapport à la même période l'an dernier.

Dans ce contexte, c'est l'humoriste et animateur Michaël Youn qui réalise la meilleure performance

avec Divorce Club, une comédie française avec Arnaud Ducret et François-Xavier Demaison qui a attiré 240 000 spectateurs. Scooby !, un film d'animation familial, vient derrière. Puis en troisième position Tout simplement noir, comédie

co-réalisée par Jean-Pascal Zadi et John Wax, où apparaissent une brochette de personnalités dans leur propre rôle, des chanteurs Joey Starr et Soprano à l'acteur Omar Sy.

AZIMUTS INFOS

Unicode

Unicode est un système de codage créé en 1998, qui spécifie un nombre unique pour chaque caractère, quels que soient la plate-forme, le logiciel et la langue utilisés. Alors que l'ASCII (American Standard Code for Information Interchange) étendu à 8 bits pouvait prendre en compte un maximum de 256 caractères, Unicode traduit chaque caractère en 16 bits et peut donc analyser plus de 65?000 caractères uniques, et traiter informatiquement tous les systèmes d'écriture de la planète.

C'est ainsi une norme universelle de codage de caractères. Elle est utilisée pour prendre en charge les caractères dans des scripts non ASCII. À l'origine, Internet a été construit en ASCII, et donc basé sur l'alphabet anglais et ne comporte que 128 caractères. Unicode supporte toutes les langues du monde grâce à ses jeux de caractères uniques.

D'où vient Unicode ?

Dès le début de 1990, Microsoft commence à participer aux réunions Unicode. En juin, c'est au tour d'IBM de les rejoindre. La même année, les travaux de formation d'un consortium standard se lancent. Le 3 janvier 1991, le consortium Unicode est fondé en Californie, aux États-Unis. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui coordonne la norme, et a pour objectif de remplacer un jour les schémas de codage de caractères existants par des schémas de transformation Unicode normalisés (appelés Format de transformation Unicode, ou UTF). Il est développé en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Les 2 types d'Unicode

Il existe différents types d'Unicode, dont l'UTF-8 et l'UTF-16, les deux plus courants. L'UTF-8 est devenu la règle typique utilisée sur Internet, car elle ajuste le nombre de bits utilisés en fonction du caractère. Cela signifie que les caractères ASCII en UTF-8 n'occupent que les bits qui doivent être traités.

Unicode a présenté un grand succès dans l'unification de caractères, ce qui a conduit à une utilisation généralisée et prédominante dans l'internationalisation des programmes informatiques. Cette norme a ainsi été appliquée dans de nombreuses technologies récentes, notamment XML, Java et les systèmes d'exploitation modernes.

Hétéroatome

Dans l'étude des composés organiques, les atomes qui ne sont ni du carbone ni de l'hydrogène et qui se trouvent entre deux ou plusieurs atomes de carbone, sont appelés des hétéroatomes. Ils font alors partie de la chaîne carbone. Les hétéroatomes les plus courants sont : l'azote, l'oxygène, le soufre, le phosphore et le bore.

L'origine du mot hétéroatome vient du grec "hétéro?" qui signifie différent, associé au mot atome.

La classification des chaînes de carbone est un sujet important étudié par la chimie organique. Grâce à elle, il est possible de construire la formule structurale d'un composé organique.

Où trouve-t-on les hétéroatomes ?

La chaîne de carbone est l'ensemble des atomes de carbone et des hétéroatomes qui composent les molécules organiques. En effet, les atomes de carbone ont la propriété de s'assembler pour former des chaînes de carbone. Ces chaînes peuvent contenir des atomes de carbone ou d'autres éléments liés.

Ces atomes sont appelés hétéroatomes et sont classés en fonction de leurs propriétés chimiques communes. Ces caractéristiques sont appelées fonctions organiques :

Fonctions de l'azote

Il contient l'élément azote lié dans la chaîne. Cela concerne les amines et amides.

Fonction de l'hydrogène

Lorsque l'élément hydrogène est présent dans la chaîne carbonique, ils sont appelés les hydrocarbures.

Fonctions des halogènes

Les éléments de la famille des halogènes sont des composants de la chaîne du carbone, et forment la classe des halogénures organiques.

Fonctions oxygénées

Les aldéhydes, cétones, acides carboxyliques, dérivés d'acides, phénols, alcools, éthers appartiennent à cette fonction, l'oxygène est un composant de cette chaîne.

La classification des chaînes de carbone

Il existe plusieurs types de chaînes carboniques et elles sont classées selon la position des atomes de carbone, la liaison entre eux et les atomes d'hydrogène ou autres composés.

Les critères de classification des chaînes de carbone sont les suivants :

- * Fermeture ou ouverture de la chaîne
- * Types d'atomes, avec ou sans la présence d'hétéroatomes (atomes qui ne sont ni du carbone ni de l'hydrogène)
- * Organisation des atomes dans la chaîne
- * Liens entre les atomes



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Au sein de la CEDEAO

SUR L'ENSEMBLE DES PROTOCOLES ET MECANISMES OU INSTRUMENTS

"Le Togo est le pays le plus stable...", selon Garba Lompo

Jean AFOLABI

«En faisant la situation d'où était le Togo et où se trouve aujourd'hui le Togo sur tous les plans, l'ensemble des protocoles et mécanismes ou instruments élaborés par la CEDEAO et mis en œuvre par les Etats membres, je dois vous



Dr Garba Lompo, Représentant permanent de la CEDEAO

dire que le Togo se porte bien et que le Togo est un modèle aujourd'hui. L'architecture institutionnelle de développement macroéconomique du Togo fait école et les organisations internationales s'activent et s'inspirent de ce modèle togolais. Sur le plan socioéconomique, le Togo a une place de choix prépondérante en matière de croissance économi-

que. Sur le plan sécuritaire avec les menaces planétaires et le terrorisme, le Togo est aujourd'hui le pays le plus stable des Etats membres de la CEDEAO en matière de politique, de paix et de sécurité». Ces affirmations sont de Dr Garba Lompo, Représentant permanent de la Communauté écono-

ciel du gouvernement Primature.gouv.tg, le Représentant permanent de la CEDEAO a présenté au Chef du gouvernement l'état de la coopération entre l'institution ouest-africaine et le Togo. Une coopération au beau fixe, selon Garba Lompo, qui a salué l'engagement du gouvernement togolais dans la mise en œuvre des différents protocoles de l'institution et la question de la paix et de la sécurité. Et de féliciter les autorités togolaises pour les facilités accordées aux institutions de la CEDEAO. Pour le diplomate ouest-africain, souligne-t-on à la Primature, «ces aspects sont véritablement à saluer et à faire connaître et surtout, à être consolidés».

Sur le plan du protocole de bonne gouvernance, de démocratie et des droits de l'homme, il estime que le cas du Togo est «... dû à un certain nombre de réformes constitutionnelles ; le Togo qui auparavant était décrié comme nation non respectueuse du protocole, aujourd'hui il y a de multiples réformes qui font que le Togo a une place prépondérante dans le concert des nations et la voix du Togo est forte et portée», a-t-il reconnu.

Avec : Primature.gouv.tg

Visite de Travail historique de Mevlut Cavusoglu au Togo

Trois accords pour renforcer la coopération entre le Togo et la Turquie

Le chef de l'Etat a échangé, lundi 20 juillet à Lomé, avec Mevlut Cavusoglu, ministre turque des Affaires étrangères, en visite de travail au Togo, la première d'un ministre turc en terre togolaise, sur l'invitation de son homologue togolais Robert Dussey. «J'ai reçu en audience ce jour au palais de la Présidence M. Mevlüt Çavuşoğlu, ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie. Nous avons évoqué des sujets liés au renforcement de nos liens bilatéraux, dont l'inauguration d'une ambassade à Lomé, le lancement des vols de la Turkish Airlines desservant notre pays. Je me réjouis du caractère fructueux de ces échanges qui augurent d'un avenir prometteur pour la coopération bilatérale dans bien d'autres domaines», a écrit Faure Gnassingbé lundi dans un post sur son compte Twitter.

Au cours de cette visite qui illustre l'excellence des relations d'amitié et de coopération existant entre le Togo et la Turquie, Mevlut Cavusoglu a également procédé, avec son homologue du Togo, à des échanges de vues approfondis sur des questions d'intérêt commun d'ordres bilatéral, régional et multilatéral. Au plan bilatéral, indique un communiqué officiel, les deux parties se sont félicitées de la qualité exceptionnelle des relations d'amitié et de coopération qui les unissent et ont réaffirmé leur

volonté de développer davantage la coopération dans tous les domaines d'intérêt commun, à travers le renforcement du cadre juridique existant

Dans ce même esprit, les ministres Dussey et Cavusoglu ont procédé à la signature de trois accords. Il s'agit : d'un Protocole d'entente relatif à l'établissement d'un mécanisme de consultations politiques entre le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur de la République Togolaise et le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie ; d'un Accord d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeport diplomatique ; d'un Mémoire d'entente relatif à la coopération entre le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur de la République Togolaise et l'Académie diplomatique de la République de Turquie.

Sur le plan économique, le Prof. Robert Dussey a exprimé le souhait du Togo d'établir avec le gouvernement et le secteur privés des partenariats dans les domaines prioritaires du Plan National de Développement (PND), notamment, l'exploitation minière, l'énergie, la transformation et le conditionnement des produits agricoles, l'in-

dustrie textile et les infrastructures. Le ministre Cavusoglu a, pour sa part, annoncé que son pays va augmenter ses investissements au Togo.

Sur le plan diplomatique, le ministre turc a annoncé la décision de son gouvernement d'ouvrir très prochainement une ambassade à Lomé et d'accélérer le processus de démarrage d'une liaison aérienne entre Lomé et Ankara par Turkish Airlines.

Au plan régional, les ministres togolais et turc ont noté avec satisfaction les évolutions positives enregistrées sur le continent africain, notamment l'entrée en vigueur de l'accord portant création de la Zone de Libre Échange Continental Africain (ZLECAF) qui facilitera, à terme, les investissements et le commerce sur l'ensemble du continent.

Ils ont, cependant, déploré la persistance et l'expansion des conflits, des actes de terrorisme et d'extrémisme religieux violent, notamment en Libye et en Afrique de l'Ouest. Constatant leur convergence de vues sur l'importance de la paix et de la sécurité pour le développement et la prospérité des nations, les deux ministres invitent l'ensemble de la communauté internationale à apporter un soutien effectif aux initiatives qui ont été prises afin de trouver une solution rapide à ces situa-

Retombées du Forum économique Togo-UE 3 chèques individuels de 150 millions remis à des chefs d'entreprises

* Accord tripartite entre la Bank Of Africa, le Patronat et le Gouvernement

Late Pater

Le Forum Economique Togo-Union Européenne (FETUE 2019), tenu les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, a eu pour objectif principal de mobiliser des investissements privés dans les secteurs prioritaires au Togo tout en présentant les opportunités offertes par le pays aux investisseurs locaux et européens. Premier du genre, ce forum s'est tenu sous le thème «Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'Union Européenne». Des conclusions des travaux du comité technique chargé du suivi des projets privés, présentés lors de la réunion du comité stratégique tenu le 18 juin 2020, il ressort qu'à ce jour, 10 projets d'un coût global de 15,6 milliards de francs Cfa sont déjà à l'étape de mise en œuvre ; 18 projets, évalués à plus de 320 milliards de francs Cfa, ont bouclé une partie de leur financement ou sont en discussion avancée avec des partenaires.

Dans le souci de poursuivre la mobilisation des ressources en vue d'accompagner les promoteurs des projets toujours en quête de financement, le gouvernement, fidèle à sa politique de développement du secteur privé, a, dans le cadre des

travaux du sous-comité en charge du suivi des projets privés placés sous la Coordination de la Cellule Climat des Affaires, entrepris des discussions avec le partenaire financier Bank Of Africa (BOA), sur l'initiative du Conseil National du Patronat (CNP), membre dudit comité. Lesdits travaux ont conduit à la mise en place d'une commission ad hoc, composée des différentes parties prenantes (CCA, BOA, PATRONAT, CCIT, AGET, EUROCHAM) en vue d'étudier les plans d'affaires soumis par les promoteurs et accompagner ceux qui réunissent les critères requis par la Banque.

cette première phase. La signature des time-sheets a été également effectuée ainsi que la remise symbolique de trois chèques individuels de 150 millions à trois chefs d'entreprises par la BOA. Il s'agit notamment de Mme Kolani Lifaname, promotrice d'Africa Yvette, de M. Akitali Kodjo, promoteur d'Artech Togo, et de M. Koudou Komi, promoteur de Natuthé.

Le ministre du Commerce, Kodjo Adedze, précise dans son allocution que les résultats probants enregistrés après le forum économique Togo-UE sont dus à la mise en œuvre d'une «stratégie de suivi des projets élaborée au lendemain



Disposant des moyens et instruments financiers pour la promotion des PME/PMI et de l'entrepreneuriat féminin, la Bank Of Africa a déjà, au cours d'un premier exercice de sélection de projets, fait avec la commission ad hoc, étudié 10 projets bancaables. De ces 10 projets : 04 promoteurs de projets bancaables ont été retenus pour déposer leurs dossiers de demande de crédit à la BOA dont 03 ont effectivement fait le dépôt et sont issus des différents secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'industrie et l'agroalimentaire ; et 06 projets restent néanmoins à financer et seront orientés vers le mécanisme de restructuration de business plan et d'accompagnement des promoteurs qui est en cours de mise en place par le gouvernement, avec l'appui de l'Union Européenne et dont le processus de recrutement du cabinet / des experts est en cours. Par ailleurs, une seconde phase du même exercice a démarré et étudie actuellement 13 autres projets bancaables afin de sélectionner les projets éligibles pour bénéficier de l'accompagnement financier de la banque ou orientés vers la restructuration.

Ce 23 juillet 2020 à la Présidence de la République, des chefs d'entreprises ont reçu les premiers financements de leurs projets à travers un accord tripartite signé entre le gouvernement togolais, le patronat et la Bank Of Africa. Ceci, un mois après la réunion du comité stratégique de haut niveau institué par le président Faure Gnassingbé. Au total, 412 millions de francs Cfa, soit 629.309,54 euros, vont être mobilisés pour

du Forum, en vue de mettre en œuvre des actions collectives, transversales et intersectorielles en vue de capitaliser les acquis du FETUE et assurer un meilleur suivi des projets aussi bien privés que publics». Et d'ajouter que «les investisseurs ont confiance en notre pays, le Togo». Pour Abdallah Ikched, le directeur général de la Bank Of Africa qui appuie également le Togo au niveau du Mécanisme incitatif pour le financement agricole (MIFA S.A.), «la BOA ne peut pas ne pas être dans un projet d'envergure nationale qui va dans la même lignée que le PND et qui est encouragé et appuyé par les hautes instances du pays et du gouvernement». Enfin, le président du Patronat, Monsieur Laurent Tamegnon, au nom du secteur privé, s'est félicité de la signature de cet accord tripartite et a, de nouveau, réitéré l'engagement du secteur privé à contribuer à l'atteinte des objectifs du PND.

A l'occasion, le gouvernement réitère ses vifs remerciements à tous les partenaires, en particulier le secteur privé, la Délégation de l'Union Européenne et le Groupe de la Banque mondiale qui, à travers la SFI et ses instruments de financement, ont bien voulu accompagner l'entrepreneuriat togolais. Tout en se disant fier des résultats encourageants des mécanismes d'accompagnement financier et de monitoring des jeunes entrepreneurs mis en place par le gouvernement à travers le ministère du développement à la base et de l'emploi des jeunes.

Conséquence du projet LABTOGO

Un laboratoire pilote à construire, pour profiter de l'énorme potentiel national de biomasse

Jean AFOLABI

Vivement l'aboutissement du projet LABTOGO pour faire de l'Université de Lomé un pôle par excellence de la recherche-développement et de formation dans le domaine de la bioénergie en Afrique de l'Ouest. C'est ce souhait qui est, désormais, dans toutes les têtes après l'atelier virtuel qui a lancé, le 17 juillet 2020, les bases des travaux de construction et la mise en service d'un laboratoire de référence de production du biogaz à l'Université de Lomé à travers le centre WASCAL-Togo (Centre ouest-africain de services scientifiques sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres, en anglais WASCAL). Tout est parti de l'étude coordonnée par le centre WASCAL-Togo, en février 2019, et qui révèle des potentialités considérables en biomasse du Togo pour le dévelop-

pement des énergies renouvelables ; un développement encore embryonnaire de ces énergies basées sur l'utilisation efficace de la biomasse, qui fait face à un défi majeur qu'est la maîtrise des technologies relatives à ce secteur. Aussi le Togo a-t-il bénéficié d'un appui financier substantiel du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche en vue de mettre en œuvre le projet «Développement des capacités de recherche et de démonstration des technologies pour l'utilisation du potentiel de la biomasse au Togo - TOGOLAB». Lequel projet est le premier axe du Programme de Développement des Énergies Renouvelables au Togo (PDERT). Bien sûr, à travers WASCAL et en collaboration avec le centre allemand de recherche sur la biomasse.

Le projet LABTOGO va donc permettre au Togo de tirer davan-

tage profit de son énorme potentiel de biomasse par la construction d'un laboratoire pilote de démonstration des technologies innovantes de production de biogaz et le développement et l'adoption des foyers améliorés issus du savoir-faire technologique allemand. Ce qui va engendrer une utilisation énergétique efficace et saine de la biomasse et booster le secteur du biogaz au Togo.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Pr Koffi Akpagana, «ce projet contribuera à la vision du gouvernement togolais, celle de relever la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et de valoriser leur potentiel dans le respect et la préservation de l'environnement, avec une volonté marquée pour les économies d'énergie et l'efficacité énergétique».

Al'Université de Lomé / Tout en saluant les grands pas en sa faveur

Les nouvelles doléances du Personnel administratif, technique et de service

Eric J.

Entre 2017 et 2020, l'Université de Lomé a changé, son cadre est devenu attractif et convivial, et la gouvernance, plus inclusive, prend à cœur l'humain dans toute la communauté universitaire, etc. C'est du concret et le personnel administratif, technique et de service le reconnaît. En même temps, il veut en avoir davantage et appelle le président de l'Université de Lomé, Pr Kokoroko Dodzi, à maintenir la flamme de l'action. Voici in extenso le texte signé par Komi Kalipe au nom dudit personnel.

Communiqué - Lomé, le 21 juillet 2020. Les Représentants du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) ont eu une rencontre d'échanges et de partage, le jeudi 16 juillet 2020 à 15 heures, à l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Lomé. Au cours de la réunion, il a été fait le point sur les différentes initiatives entreprises par le Représentant et les pistes qui restent encore à explorer pour la prise en compte d'autres doléances du PATS par l'autorité universitaire.

Les Représentants du Personnel Administratif, Technique et de Service reconnaissent que des actions louables ont été en-

treprises à l'endroit du PATS, au cours des quatre dernières années. Ils saluent au prime abord les élections générales organisées par la présidence de l'Université de Lomé, l'année dernière, qui ont permis au personnel de chaque établissement et service de désigner librement son représentant. Ils notent, de plus en plus, une intégration de PATS ayant fait une thèse, dans le corps enseignant ; une activation du poste des Chefs de Service Administratif avec, à la clé, une promotion exceptionnelle des femmes PATS qui y sont aujourd'hui majoritaires ; la possibilité qu'a tout agent du PATS de poursuivre ses études.

Les Représentants saluent la gouvernance universitaire actuelle qui prend à cœur l'humain et dont l'une des résultantes est, sans doute, la transformation de l'assurance-santé en une assurance beaucoup plus agissante et solidaire. Ils voient dans la signature, le vendredi 10 juillet 2020, par le président de l'Université de Lomé et la clinique UNIDIAL, de la convention de prestation de service de soins qui offre des séances de dialyse aux enseignants et au PATS à des tarifs préférentiels, une volonté manifeste de rendre encore plus sociale notre assurance-santé et

de la pérenniser. Des sources autorisées annoncent la signature imminente de quatre autres conventions avec quatre cliniques au profit des agents du Corps de police universitaire de Lomé (COPUL). Ces conventions qui seront élargies à tout le PATS au bout d'un an, si elles sont concluantes, garantissent le tiers payant systématique avec une réduction inédite du ticket modérateur à 10% au lieu des 20% habituels.

Tout en saluant ces mesures précitées en faveur du PATS, les Représentants encouragent le président de l'Université à la réouverture du dossier du statut du PATS à l'Université de Lomé. Ils souhaitent que des réflexions soient menées en vue d'explorer des pistes de valorisation des diplômés du PATS obtenus au cours de l'exercice de ses fonctions et qu'un plan de carrière lui soit clairement établi. Ils invitent, par ailleurs, le président de l'Université de Lomé à l'étude de la possibilité d'octroi d'une prime de logement au PATS. Enfin, les Représentants sollicitent l'implication personnelle du président de l'Université de Lomé à l'obtention des 5% de la valeur indiciaire de la grille salariale décidée par le gouvernement et qui est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Situation sécuritaire au premier trimestre 2020

241 morts sur les routes, plus de 96 millions de francs Cfa emportés lors des braquages

Les grandes lignes de la situation sécuritaire, pour la période janvier-juin 2020, sont connues. Selon les données centralisées par le ministère de la sécurité et de la protection civile, le premier bilan sécuritaire de l'année en cours donne 2.627 accidents de circulation ayant fait 241 personnes tuées et 3.734 blessés. 68% de ces victimes (164 morts) sont dus aux accidents causés par les engins à deux roues. A noter qu'au dernier trimestre 2019, les axes routiers avaient enregistré 2.783 cas d'accidents de circulation avec 317 morts et 3.853 blessés. Contre 5.814 accidents enregistrés, 592 morts et 7.951 blessés en 2018 et 5.181 accidents, 580 morts et 8.624 blessés en 2017. La légère baisse observée peut être attribuée à la prise de conscience des populations et aux sensibilisations effectuées sur la sécurité routière, à en croire la ministre Zouréhatou Kassa-Traoré des Transports.

A côté, le bilan des actes de criminalité est de 33 braquages avec une somme de 55.156.000 francs Cfa et 7 motos emportées ; 21 vols à main armée avec 37.412.740 francs Cfa, un véhicule et une moto emportés ; 65 meurtres par lynchage ; 7 enlèvements et 16 cambriolages avec une somme de 3.635.000 francs Cfa, un véhicule et deux motos emportés. La plupart des victimes sont des commerçants ou des hommes d'affaires. Les Préfectures du Golfe et de Cinkassé ont été les plus touchées par ces vols. Des saisies de drogues et produits illicites ont été aussi faites : 3.630,965 kilos de cannabis

; 0,7 kilo de cocaïne ; 1,32 kilos de psychotropes (Tramadol) ; 78.607,61 kilos de médicaments illicites ; 3.168 armes factices ainsi que des boissons frelatées. 123 découvertes de cadavres, 26 cas de suicides dont 24 par pendaison et 39 cas de noyade ont été enregistrés.

A l'occasion de la publication de ce rapport sécuritaire, le ministère de la sécurité en appelle encore à une plus grande vigilance de la population et à plus de collaboration avec les forces de police et de gendarmerie.

Les principales causes des accidents sont toujours l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de substances psychotropes, le dépassement défectueux, le défaut du port des dispositifs de sécurité (casque, ceinture de sécurité, etc.), l'usage du téléphone au volant, le non-respect du code de la route, le mauvais entretien des véhicules, le stationnement sans signalisation. Au point où un contrôle d'alcoolémie devrait être effectif sur les routes togolaises à partir du 16 décembre 2019, mais il n'a pas fait long feu. Au moment de l'annonce, il était dit que les tests seront systématiquement effectués par la gendarmerie et la police lors des contrôles inopinés pour tous les usagers de la route. «Il n'est pas interdit de boire de l'alcool mais il ne faudra pas dépasser le seuil autorisé», avait souligné Yark Damehame. Le seuil est fixé à 0,5 grammes dans le sang. Il était aussi dit que la date de contrôle des permis de conduire catégorie A (pour les véhicules deux et trois roues),

initialement fixée au 1^{er} décembre 2019, est repoussée au 30 avril 2020. Humm, on dira que c'est le Covid-19 qui a fait !!

Mise en œuvre du Projet PARC d'aménagement des retenues collinaires

28 retenues d'eau agro-pastorales complémentaires en projet dans les Savanes

Le ministère de l'Eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, aidé par l'Agence française de développement (Afd), veut commander l'étude de faisabilité de vingt-huit (28) retenues collinaires agro-pastorales dans la région des Savanes. L'idée est de faire une analyse diagnostic, participative et critique de la mise en valeur actuelle des cinq (5) retenues collinaires agro-pastorales réalisées par le gouvernement. Avec l'objectif de capitaliser sur les acquis, les expériences et les recommandations. Ce qui pourrait conduire à une étude détaillée de la situation de référence des vingt-huit (28) sites de retenues collinaires agro-pastorales, incluant une caractérisation des enjeux socio-économiques avec un accent sur les questions des inégalités de genre et sur le contexte sécuritaire.

Il sera par ailleurs conduit une étude de faisabilité technique pour la réhabilitation des aménagements hydro-agricoles des nouveaux sites prévus ; et une analyse des conflictualités de la zone du projet et une évaluation des risques d'aggravation des conflits autour des retenues collinaires agro-pastorales réalisées par l'autorité publique.

Un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ainsi qu'un Cadre de politique de réinstallation (CPR) seront prévus pour les vingt-huit sites des retenues collinaires ; ainsi qu'une proposition de recalibrage plus dynamique, concis et plus opérationnel des activités ciblées des composants du projet.

Le consultant devra proposer un mode opératoire du projet le plus approprié pour cette zone de fragilité pour le déploiement du projet, le suivi des activités sur le terrain, et la supervision générale du projet. La durée prévisionnelle des prestations du consultant est de six (6) mois, précise un avis à manifestation d'intérêt.

Cinq retenues d'eau à vocation agro-pastorale, réalisées par le gouvernement dans les localités de Bouadé (préfecture de Cinkassé), Sintoti, Talona et Nabonga (Préfecture de Tône) et Namoudjoga (Préfecture de Kpendjal-Ouest) dans la région des Savanes, ont été réhabilitées au cours de l'année 2018. Sur les différents sites en question, une délégation ministérielle a pu faire le constat, en février 2019, de la bonne exécution des travaux et l'exploitation déjà en cours des ouvrages. Des échanges avec les pro-



ducteurs sur chaque site, il ressort que cette réhabilitation a permis une amélioration des conditions de vie des populations et une occupation utile des jeunes qui s'adonnaient

autrefois au banditisme et à l'exode rural. D'où le lancement des présentes études de faisabilité des vingt-huit prochaines retenues.



FOOTBALL/

Antoine Bell : "c'est incompréhensible qu'un ancien joueur ne puisse pas être candidat à une fédération"

L'ancien gardien de but camerounais Joseph Antoine Bell dit difficilement comprendre qu'il ne puisse pas être permis à un joueur ayant représenté son pays au très haut niveau de se porter candidat à la présidence de la Fédération nationale en charge de sa discipline.

Hervé A.

"C'est incompréhensible, il y a comme un besoin de couper les têtes qui dépassent", a dit le chroniqueur de RFI et ancien candidat à la présidence de la Fédération camerounaise de football, dans un entretien accordé mercredi à l'APS.

Selon Joseph Antoine Bell, les difficultés des anciens footballeurs africains surviennent au moment même où à la Fifa comme à la Confédération africaine de football (CAF), où il a été décidé d'associer les anciens à la gestion du football.

"C'est l'ancien président de la Fifa (Sepp) Blatter qui a lancé l'idée en premier en faisant appel à (Michel) Platini", a rappelé l'ancien gardien de but de l'OM, Bordeaux et Saint-Etienne (France).

Dès son élection en 2017 à la CAF, le président Ahmad a fait appel aux "Légendes" africaines pour faire avancer les choses, a ajouté Bell.

"Et ça doit être dans l'ordre naturel des choses", a-t-il dit, relevant qu'en Afrique, "ça ne pose aucun

problème si ce sont des universitaires qui sont nommés recteurs dans les universités".

"Mais si c'est un footballeur qui a joué partout et qui a représenté son pays à tous les niveaux, qui se porte candidat, il y a toujours à redire", a relevé Joseph Antoine Bell.

Mais pourtant, en acceptant qu'un ancien international puisse concourir et participer aux débats qui se tiennent dans le cadre d'une élection de ce type, "on permet d'avoir de nouvelles idées pour faire avancer la gestion de la fédération", a-t-il commenté.

Il est revenu sur le cas de Didier Drogba pour dire qu'en acceptant la candidature de l'ancien capitaine des Eléphants, "on fait le pari d'écouter ses idées et même si à la fin de l'aventure, il n'est pas élu, celui qui a reçu l'onction des clubs peut trouver certaines idées pertinentes et les ajouter à son programme".

"Mais, souvent, on préfère se donner bonne conscience en faisant appel aux anciens qui ne remettent pas en cause votre gouvernance et



qui n'ont souvent aucune ambition pour le football de leur pays", a estimé Bell.

Les footballeurs en activité doivent selon lui devenir les fers de lance de la remise en question de la gouvernance actuelle du football en Afrique, a fait valoir Joseph Antoine Bell.

Il déplore le fait que ces derniers "sont adulés par les dirigeants", tant qu'ils sont sur les terrains, mais

"quand ils vont terminer leur carrière et avoir des aspirations pour faire bouger les choses, ils deviennent comme des pestiférés".

"Personne n'a dit qu'il suffit d'avoir été un ancien joueur pour diriger les fédérations, mais il y a aussi qu'on ne peut pas continuer à mettre à la marge ces anciens footballeurs, ces anciens arbitres qui peuvent faire bouger les choses dans le bon sens", a conclu Joseph Antoine Bell.

Six millions pour aider les athlètes

La Fédération internationale de natation (FINA) rejoint le mouvement. A l'image de World Athletics et de la Fédération internationale d'escrime, notamment, elle a décidé d'allouer un fonds spécial d'un peu plus de 6 millions de dollars pour aider financièrement les nageurs dans leur préparation des Jeux de Tokyo.

Le programme de soutien de la FINA est découpé en trois parts. La plus importante, 4 millions de dollars, sera distribuée à environ 160 fédérations nationales. L'argent doit être utilisé pour l'entraînement, la compétition et les dépenses quotidiennes des athlètes.

Une deuxième partie, 2 millions de dollars, est consacrée à des bourses d'études pour les nageurs. Enfin, la somme de 460 000 dollars sera versée aux cinq organisations continentales. Il reviendra à chacune d'elles le soin de répartir l'argent pour aider à leur tour les nageurs.

Selon un communiqué de la FINA, ce fonds spécial doit permettre aux athlètes de surmonter les effets de la crise sanitaire, notamment le report ou l'annulation des compétitions, mais également les dépenses d'entraînement supplémentaires liées au confinement.

Lewandowski peut avoir des regrets

Rivaldo, ambassadeur Betfair, estime que Robert Lewandowski peut avoir des regrets par rapport au Ballon d'Or.

Aucun Ballon d'Or ne sera décerné pour 2020 et Rivaldo pense que Robert Lewandowski est particulièrement malchanceux car il était bien placé pour l'obtenir.

Rivaldo, qui a remporté le prix en 1999, a parlé de l'excellente campagne de l'attaquant polonais. "Il était juste de décider de ne pas décerner de Ballon d'Or cette année", a expliqué le Brésilien, dans sa dernière chronique pour Betfair. "Ce fut une saison étrange dans les ligues européennes, avec de nombreux matches disputés à huis clos et certains joueurs - comme ceux de la Ligue 1 française - voyant leurs campagnes se terminer prématurément."

"Quelques joueurs pourraient se sentir un peu déçus de la décision et Lewandowski du Bayern Munich est certainement l'un d'entre eux. L'attaquant polonais a été magnifique alors que le Bayern a remporté son huitième titre consécutif en Bundesliga et qu'il reste encore la Ligue des champions à venir, il était donc bien placé pour se battre avec Lionel Messi et Cristiano Ronaldo pour le trophée", analyse le Brésilien.

"Pour Messi et Ronaldo, c'est une occasion perdue de remporter un autre Ballon d'Or à un moment où leur carrière approche de sa fin. Mais c'était la bonne décision d'annuler le prix cette année."

Mbappé au PSG la saison prochaine

Kylian Mbappé a confirmé qu'il évoluerait "quoi qu'il arrive" au Paris SG la saison prochaine, mardi à la mi-temps du match amical contre le Celtic Glasgow (4-0) au Parc des Princes.

"Je suis là. Je suis dans le projet pour une quatrième année", a déclaré le champion du monde français au micro de Beln Sport. "Les cinquante ans du club, c'est une année importante aux yeux du club, des supporters, de tout le monde, donc je serai là quoi qu'il arrive", a poursuivi Mbappé (21 ans), arrivé au Paris SG en 2017 en provenance de Monaco.

"Je vais essayer de ramener des trophées avec l'équipe et de donner le meilleur de moi-même", a conclu l'international français.

Alors que l'arrivée de Mbappé au Real Madrid a régulièrement été évoquée, le président du club espagnol Florentino Pérez a assuré cette semaine qu'il n'y aurait "pas de grandes recrues cet été" dans la capitale espagnole.

De quoi ravir l'entraîneur parisien Thomas Tuchel, qui n'a pas manqué d'afficher sa satisfaction de pouvoir compter sur le prodige français pour au moins une saison supplémentaire, après la victoire contre le Celtic.

Frank McCourt n'est pas vendeur

Le propriétaire de l'Olympique de Marseille Frank McCourt a fait savoir à Mohamed Ajroudi qu'il refusait de négocier avec lui la vente du club.

C'est le feuilleton de ce début d'été 2020. L'Olympique de Marseille fait l'objet de convoitise. Mohamed Ayachi Ajroudi, homme d'affaires franco-tunisien, et Mourad Boudjellal, ancien patron du RC Toulon, se sont publiquement portés candidats à l'acquisition du club phocéen ces derniers jours.

Depuis, de sorties médiatiques fracassantes, la dernière en date de Boudjellal à l'encontre de l'actuel président de l'OM Jacques-Henri Eyraud, en démentis, l'affaire alimente les pages des médias sportifs et les discussions entre les supporters olympiens. Ce jeudi, on y voit un peu plus clair dans ce dossier.

L'AFP, qui a eu accès à un courriel officiel envoyé par le clan McCourt à Ajroudi, avance clairement et simplement que le Bostonien refuse de négocier avec cet interlocuteur pour la vente du club. L'agence de presse, relayée par La Provence, cite notamment l'avocat-conseil de l'Américain, Olivier de Vilmorin.

Ce dernier fait part, "de manière formelle et définitive, de la réponse de (son) client : le club n'est pas à vendre, Monsieur McCourt ne souhaite pas engager de discussions avec vos clients".

TOGOLAIS DE L'ETRANGER

Kodjo Afiadegnigban au Sporting club gannatois

Le Togolais Kodjo Afiadegnigban poursuit son rêve en France. Après, Toulon et Montpellier, le Togolais s'ouvre une nouvelle ère dans sa carrière d'entraîneur dans l'Hexagone. Il vient d'être officiellement intégré dans la famille du Sporting club gannatois.

L'annonce est faite par l'équipe sur sa page Facebook. "Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Afiadegnigban-Gandard Kodjo qui occupera le poste d'entraîneur général et d'entraîneur de l'équipe A senior. Il y a quelques années déjà Kodjo faisait partie du SCG, nous sommes très heureux de le compter parmi nous de nouveau. En effet, Kodjo a un palmarès impressionnant, il a notamment joué en

CFA 2 avec l'équipe de l'AS Moulins et c'est l'homme qui a repéré Antoine Griezmann. Une chose est garantie : cette nouvelle saison sera synonyme de changement", peut-on lire dans le communiqué du club.

Le Togolais est en effet considéré comme un vrai détecteur de talents. C'est bien lui qui a vu en Antoine Griezmann, un joueur plein d'avenir. Décidément, il ne s'est pas trompé.

Nanti d'une licence AUEFA, Kodjo Afiadegnigban est bien connu dans le milieu. Pour lui, toutes les conditions sont propices pour que tout se passe bien. Il évoque "de bonnes infrastructures sportives, une équipe dirigeante étoffée par l'engagement de nombreux joueurs. Toutes les conditions me semblent requises pour partager les plaisirs



du foot, progresser ensemble et atteindre les objectifs définis".

Reims et Romao se séparent à l'amiable

Le Stade de Reims a officialisé vendredi sur son site internet le départ de son capitaine Alaixys Romao, qui a résilié son contrat.

L'international togolais de 36 ans

(57 sélections) a résilié sa dernière année de contrat avec le club champenois, qui annonce une décision "dans un respect commun". Le joueur est désormais "libre de s'engager pour le projet de son choix".

Arrivé le 23 juillet 2018 au Stade de Reims en provenance de l'Olympiakos Le Pirée (D1 grecque), le milieu de terrain a disputé 62 rencontres officielles avec le Stade de Reims, portant son total à 313 matches en Ligue 1.

Capitaine rémois pendant deux saisons, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille (2013-2016) a été titularisé à 36 reprises, en championnat, à l'occasion de sa première saison, puis 21 fois lors de l'exercice 2019-2020, raccourci en raison de la crise sanitaire et arrêté après 28 journées.

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

Un vaccin ou un traitement est nécessaire pour la tenue des Jeux en 2021

Le développement d'un vaccin ou d'un traitement contre le nouveau coronavirus sera un élément fondamental pour permettre aux Jeux Olympiques 2020, reportés d'un an, de pouvoir s'ouvrir le 23 juillet 2021 à Tokyo, a déclaré mercredi le président du comité d'organisation Yoshiro Mori.

"Le premier point sera qu'un vaccin ou un médicament a été développé", a souligné M. Mori dans une interview accordée au groupe audiovisuel japonais NHK, diffusée mercredi.

"Si la situation continue telle qu'elle est en ce moment, nous ne pourrions pas organiser les Jeux", a ajouté le responsable, qui n'ose envisager le pire. "Je ne peux pas imaginer que la situation de cette année puisse se poursuivre l'année pro-

chaine", a-t-il ainsi ajouté.

Les Jeux Olympiques 2020, qui auraient dû s'ouvrir ce vendredi, ont été reportés d'un an sur une décision du Comité international olympique (CIO), prise en mars dernier en accord avec le gouvernement japonais. Ces Jeux doivent désormais se dérouler à partir du 23 juillet 2021.

De récents sondages ont cependant montré une baisse de l'intérêt et de l'enthousiasme de la population pour le plus grand rendez-vous sportif planétaire, au moment où la menace du Covid-19 ressurgit au Japon.

Selon une enquête publiée cette semaine par l'agence de presse Kyodo News, seule une personne sur quatre au Japon souhaite le déroulement des Jeux de Tokyo l'année prochaine, la plupart soutenant un retard supplémentaire ou une annulation.



Yoshiro Mori refuse, pour sa part, d'envisager la tenue de Jeux à huis clos, ou en présence d'un nombre réduit de spectateurs. "Si elle s'avère être la seule alternative, alors nous devons réfléchir au maintien des Jeux", a affirmé le patron du comité d'organisation, ajoutant que "si cela se produit, alors nous pourrions envisager l'annulation".

Le Japon, l'un des pays les moins touchés par le coronavirus grâce à

une politique très stricte d'isolement, déplore à ce jour moins de 1.000 décès officiellement recensés dus au virus, pour près de 27.000 personnes infectées.

Mais la ville de Tokyo et son agglomération, qui forment la plus grande mégapole au monde avec quelque 37 millions d'habitants, ont vu le nombre de cas de personnes infectées augmenter subitement depuis la mi-juillet.

Dans le périmètre du grand Lomé

La Poste suspend l'installation des nouvelles agences franchisées

Jean AFOLABI

Communiqué – Dans le cadre du projet d'extension de son réseau commercial dans la ville de Lomé et ses périphéries, la Société des Postes du Togo avait lancé, en 2017, un appel à manifestations d'intérêt à toute personne morale ou structure intéressée pour un contrat de franchise en vue de renforcer la desserte des zones enclavées. A l'issue de cette opération, la direction générale tient à féliciter les entrepreneurs jeunes et femmes qui ont cru en ce partenariat.

En effet, la mise en place des agences franchisées dans le grand Lomé a permis d'améliorer la proximité des services et ce, pour



la plus grande satisfaction des populations. Aussi est-il devenu nécessaire d'élaborer un cadre d'évaluation de ces nouvelles franchises en conformité avec les exigences de l'Union postale universelle. C'est pourquoi la Société des Postes du Togo suspend provisoirement

l'installation de nouvelles agences franchisées dans le périmètre du grand Lomé. Toutefois les possibilités de partenariat restent ouvertes à l'intérieur du pays dans les préfectures non encore desservies.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid-19

227 milliards injectés ce mardi dans les banques du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 21 juillet 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.520,459 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 227,350 milliards, contre 239,150 milliards la semaine dernière. L'opération arrive à échéance le lundi 27 juillet 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe - revu à la

baisse - de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-neuf (89) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 988,508 milliards et 651,400 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 490,434 milliards, du Bénin avec 445,100 milliards, du Burkina Faso avec 383,609 milliards. Le Niger s'adjuge 295,858 milliards. La Guinée-Bissau fait 38,200 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est fixé à 3.428,7 milliards en mai 2020, contre 3.863,8 milliards en avril 2020, soit une diminution de 11,3%. Les soumissions ont été totalement servies tout comme au cours du mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,50% en mai 2020, stable par rapport au mois d'avril 2020, les adjudications ayant été réalisées à taux fixe au cours de ces deux mois.

En faveur d'une situation de faible transmission de la Covid-19

Le Niger rouvre ses frontières aériennes à partir du 1^{er} août

A partir du 1^{er} août, le Niger va renouer avec les liaisons régionales et internationales. C'est à la faveur de la réouverture des frontières aériennes, annoncée en conseil de ministres, vendredi 17 juillet à Niamey. « L'évolution de la pandémie de COVID-19 est favorable et se caractérise par un coefficient de transmissibilité (Ro) de 0,226 », a précisé le gouvernement dans un communiqué repris par la presse locale.

Cette relance du trafic aérien sera toutefois accompagnée d'un certain nombre de dispositions utiles. Parmi les dispositions adoptées, le gouvernement nigérien exige, pour l'entrée au Niger, le contrôle de la température ; la présentation d'un bulletin de PCR COVID-19 négatif datant de moins de 72 heures ; le test COVID rapide et le prélèvement nasopharyngé pour PCR à effectuer dès la descente de l'avion et proposition d'auto confinement avec

une adresse précise.

Pour les personnes qui arrivent au Niger sans test de dépistage, ceux-ci doivent le subir à leur frais, et tous les cas de COVID-19 positifs détectés seront conduits automatiquement sur le site de prise en charge. Au départ, il sera exigé la présentation d'un bulletin de PCR COVID-19 négatif datant de moins de 72 heures pour faciliter les formalités à destination et des tests payants seront effectués.

Décès liés à la pollution de l'air selon l'Oms

90% de victimes proviennent d'Afrique et d'Asie

Avec 5,4 millions de morts au total, le sida, la tuberculose, le diabète et les accidents de la route font moins de dégâts humains. La pollution de l'air, qui se caractérise notamment par la présence de différentes substances (suies noires, nitrates, etc.) en suspension, agit comme un facteur de risque aggravant dans la contraction de mala-

dies non transmissibles (MNT), tels que les cancers du poumon et les troubles cardio-vasculaires.

La faute aux particules fines

Le caractère profondément inégalitaire de cette mortalité s'accroît. « Plus de 90 % des décès dus à la pollution de l'air se produisent dans des pays à revenu faible

ou intermédiaire, principalement en Asie et en Afrique, suivis des pays à revenu faible ou intermédiaire des régions de la Méditerranée orientale, de l'Europe et des Amériques », indique l'Oms dont les conclusions s'appuient sur la qualité de l'air observée dans plus de 4.300 villes réparties entre 108 pays

Dans un contexte largement marqué par la pandémie de Covid-19

Cinq parlementaires togolais de la CEDEAO activement en session extraordinaire

Les députés de la cinquième législature du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont ouvert, depuis mardi 21 juillet 2020 à Abuja (Nigeria), les travaux de leur deuxième session extraordinaire de l'année 2020. Dans un contexte dominé par la crise sanitaire due au coronavirus, la session se tient jusqu'à demain 25 juillet en visioconférence. Au Togo, les cinq députés membres, avec à leur tête l'honorable militant Atcholi Aklesso de l'Union pour la République (UNIR, majorité), 3^{ème} Vice-président du Parlement de la CEDEAO, prennent une part active aux travaux dans une salle équipée pour la circonstance au siège de l'Assemblée nationale togolaise à Lomé.

Plusieurs sujets sont inscrits à l'ordre du jour, notamment la situation de la Covid-19 dans l'espace CEDEAO, l'examen et l'adoption



du projet de rapport de la Session inaugurale de la Cinquième Législature du Parlement, l'examen et l'adoption du projet de programme de travail des Commissions permanentes, mixtes et ad hoc, l'examen et l'adoption du projet du plan d'activités du Parlement, au titre du Deuxième Semestre de l'année 2020, ainsi que la prestation de serment des nouveaux membres, indique la majorité par-

lementaire.

Créé en 2006, le Parlement de la CEDEAO est l'Assemblée des peuples de la Communauté. Les parlementaires régionaux sont chargés de promouvoir des lois uniformes et des législations rigoureuses qui permettent la création d'une région sans frontières, paisible, prospère et cohérente bâtie sur la bonne gouvernance. www.unir.tg

A un webinaire début août sur le commerce et l'économie

Les accords pour façonner les relations germano-africaines après Covid-19

BERLIN, Allemagne, 21 juillet 2020/ — Alors que Covid-19 a frappé très durement les marchés mondiaux, les économies africaines font preuve d'une plus grande résilience que d'autres. Sur les 37 pays qui échappent à la récession cette année, 22 sont Africains, selon les dernières prévisions du FMI – Fonds monétaire international. C'est ce qu'affirme le Forum des affaires Allemagne-Afrique (GABF, *Germany Africa Business Forum*). Après le Covid-19, l'Afrique restera la région à la croissance la plus rapide au monde, et une région où un nouveau monde signifie également de nouvelles affaires. Les entreprises allemandes ont de plus en plus réussi à faire des affaires en Afrique ces derniers temps, et le Forum estime que les opportunités pour le secteur privé et public allemand ne feront que croître à mesure que l'Afrique construira des mix énergétiques durables et plus propres dans un monde post-Covid-19.

Pour explorer les opportunités



offertes aux entreprises allemandes dans cette Afrique en mutation, le Forum des affaires Allemagne-Afrique (GABF) organisera un webinaire exclusif en coopération avec Africa Oil & Power le 6 août 2020 à 16 heures (heure standard de l'Afrique du Sud). L'événement explorera les accords qui devraient façonner les relations économiques et commerciales germano-africaines post-Covid-19. Les principaux participants confirmés comprennent, entre autres, NJ Ayuk, président de la Chambre africaine de l'énergie et PDG du Centurion Law Group ; Sebastian Wagner, co-fondateur du GABF et directeur exécutif de DMWA Resources ; et Tim Gengnagel, Deal Accelerator au sein du Rwanda Development Board.

« Covid-19 nous a montré à quelle vitesse le monde peut être paralysé et à quel point l'économie mondiale actuelle est fragile. En ces temps de crise, il est particulièrement important de faire preuve de solidarité et de lutter ensemble contre le virus », a dé-

claré Sebastian Wagner, co-fondateur du GABF. « Néanmoins, la crise ne doit pas être considérée sous un jour purement négatif. Elle nous permet de prendre le temps d'une décélération pour réfléchir aux erreurs du passé et ainsi jeter les bases d'un réseau plus stable entre l'Allemagne et l'Afrique », a-t-il ajouté.

Le webinaire mettra un accent particulier sur la numérisation et la transition énergétique, deux piliers majeurs sur lesquels la coopération économique et des investissements entre l'Allemagne et l'Afrique devraient se développer à l'avenir.

Le *Germany Africa Business Forum* (GABF) (www.GermanyAfrica.com) est un groupe de réflexion privé dont le but est de renforcer les liens d'investissement entre l'Allemagne et l'Afrique. En tant que « privé pour les particuliers », le GABF encourage les investisseurs allemands à considérer le continent africain comme une destination d'investissement rentable et importante.

Lutte anti Covid19/ Respect des droits de l'homme

La CNDH apprécie et fait des recommandations

Etonam Sossou

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), a effectué du 1er au 8 juillet 2020, une mission d'observation dans les villes dans la capitale Lomé et dans les villes de Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Kpalimé. L'Institution dirigée par Mme Nakpa Polo, vient ainsi, par cette action de s'assurer du respect des gestes barrières et autres mesures de riposte, en lien avec le respect des droits des populations. «Les équipes de la Commission se sont rendues dans des établissements scolaires, des marchés, des gares routières, des bars et des restaurants. Elles se sont également intéressées au travail de la force spéciale mixte anti-pandémie COVID-19 (FOSAP) sur le terrain, celui de veiller à l'application des mesures d'interdictions édictées par le gouvernement, notamment le port obligatoire de masque» informe le communiqué de la CNDH.

Plus encore la Commission a constaté d'une manière générale, que des dispositions sont prises à tous les endroits visités pour faire barrage à la propagation de la pandémie de la COVID-19. «Toutefois, depuis le début de l'allègement des mesures de restriction par le gouvernement, elle a noté un relâchement dans la prise de conscience des populations vis-à-vis de la situation, voire un déni par certains concitoyens de la réalité de la COVID-19 dans notre pays» a-t-elle déploré.

À cet effet, la CNDH interpelle l'ensemble de la population et rappelle à tous et à chacun que seul le respect scrupuleux des mesures barrières et des autres mesures de riposte permet de protéger sa propre santé et de protéger le droit à la santé d'autrui. Elle invite par la même occasion les populations à proscrire toutes sortes de discrimination et de stigmatisation à l'endroit des personnes malades ou guéries de la COVID 19 ainsi que

de leurs familles. «La Commission en appelle enfin au sens civique et à la responsabilité de nous tous afin de permettre au Togo de lutter efficacement contre la COVID-19» rappelle-t-elle.

La CNDH adresse ses vives

félicitations au gouvernement pour ses efforts visant à garantir à tous et à chacun le droit à la santé en cette période de crise sanitaire. Plus particulièrement la prise de l'ordonnance N° 2020-004 du 03 juillet 2020 relative aux mesures

générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19. «La Commission encourage le gouvernement à continuer la concertation avec les partenaires économiques et sociaux dans la prise de mesures pour vaincre la pan-

démie» précise le communiqué. Afin, elle recommande à la FOSAP de poursuivre sa mission avec professionnalisme, dans le respect des textes en vigueur et de la dignité de la personne humaine.

Gestion de l'affaire «Sextape dans les établissements scolaires»

«Les élèves sont bien traités. Ils reçoivent les visites de leurs parents qui leur apportent à manger au moins deux fois par jour. Ils bénéficient également des soins de santé pour ceux qui en ont besoin» Mme Nakpa Polo Présidente de la CNDH.

Q : Depuis quelques jours, il y a une affaire qui défraie la chronique : affaire « sextape ». La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en est-elle au courant ? Et quelles sont les actions qu'elle a menées ?

R : Effectivement, la CNDH a appris cette affaire par le canal des

réseaux sociaux. Le comportement des élèves en question est déplorable et condamnable, il s'agit d'images obscènes qui heurtent les meurs de notre société.

Dès qu'elle a appris l'interpellation, le 16 juillet 2020 de plusieurs auteurs présumés, la CNDH a pris attache avec le ministre de la justice, puis le Procureur de la République.

Selon les informations recueillies auprès de ceux-ci, cent quatre (104) élèves présumés auteurs des images obscènes sur les réseaux sociaux ont été interpellés.

C'est ainsi que la CNDH a rendu visite aux élèves gardés à vue les 21, 22 et 23 juillet 2020. Elle a eu des entretiens d'une part avec les responsables des lieux où ces enfants sont gardés et d'autre part avec les élèves eux-mêmes et certains de leurs parents.

Il ressort des entretiens que les élèves sont bien traités. Ils reçoivent les visites de leurs parents qui leur apportent à manger au moins deux fois par jour. Ils bénéficient également des soins de santé pour ceux qui en ont besoin.

Parallèlement aux visites, la CNDH a mené des actions de plaidoyer en direction du ministère des Enseignements primaire et secon-



daire en vue d'un règlement holistique de cette affaire. Par ailleurs, elle est en contact permanent avec le ministre de la justice dans le cadre du suivi.

Q : Que pensez-vous de la sentence prononcée par le juge ce 23 juillet 2020 ?

La CNDH était représentée dans la salle d'audience de même que certaines organisations de défense des droits de l'homme.

Il faut noter également que tous les prévenus ont bénéficié de l'assistance de leurs avocats.

Nous pensons que le juge est allé dans la bonne direction en prononçant des relaxes et des sursis. Il a donc pris en compte l'intérêt supérieur de ces jeunes élèves.

Car, le fait que les mêmes actes

aient été posés dans d'autres pays de la sous-région, notamment le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire peut amener à penser que ces apprenants ont été négativement impactés par les réseaux sociaux.

La détention de ces apprenants n'est pas la solution idoine. Elle aurait eu des impacts sur le reste de leur cursus en cette période de révision surtout si les concernés ne passent pas leurs examens.

De plus la stigmatisation et la diabolisation dont ces apprenants en particulier les mineurs sont victimes, seront dévastateurs pour leur équilibre psychologique.

La CNDH en appelle à la responsabilité des parents et des éducateurs s'agissant de l'utilisation de téléphones et des réseaux sociaux par les élèves.

Pour sécuriser l'écosystème digital et contre la cybercriminalité

Le Togo mène des actions

Le gouvernement togolais accorde une importance particulière à tous les secteurs ou domaines pour le développement national au cours des cinq (05) prochaines années. À côté des grandes ambitions agricoles ; des pistes identifiées pour améliorer l'état des infrastructures routières, hôtelières, marchandes, sanitaires etc. ; des solutions envisagées pour promouvoir l'artisanat, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes ; des plans d'actions mis en œuvre pour rehausser le niveau de vie de chaque Togolais ; se trouve une volonté manifeste de garantir également la sécurité de l'écosystème digital sur le plan national afin de mettre hors d'état de nuire toute personne ou entité mal intentionnée ainsi que toute technologie destinée à mettre en difficulté la population togolaise.

Ce renforcement va se matérialiser par une opérationnalisation, dès 2020, de l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy) et de

l'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP). Ces organes, grâce à la mise en œuvre de leur feuille de route, permettront dans de brefs délais d'établir une confiance infaillible entre les acteurs, de protéger le pays et les populations (que ce soit en milieu rural ou urbain) des intentions malveillantes.

En effet, les pouvoirs publics ont déjà procédé en février 2019, à l'adoption d'un décret créant l'Agence nationale de la cybersécurité. Cette création est le fruit d'un processus entamé le 12 octobre 2018 avec l'adoption d'un projet de loi par le gouvernement et voté au parlement le 06 décembre. L'objectif est de garantir la cybersécurité avec comme corollaire la répression de la cybercriminalité.

Avant l'Ancy, d'autres initiatives ont vu le jour et sont destinées à répondre à la problématique de la souveraineté numérique avec notamment la construction d'un Data

Center Carrier Hotel qui deviendra un site d'hébergement sécurisé des données des entreprises. L'infrastructure est financée par la Banque mondiale à près de 12,5 milliards de francs CFA, dans le cadre du Projet régional ouest-africain de développement des infrastructures de communications (Warcip). Le site a une superficie de 1ha 6a 27ca. Les travaux ont démarré au cours du mois de janvier 2019 et devraient s'étendre sur quinze (15) mois.

Les attentes sont énormes et c'est pourquoi les choix technologiques sur lesquels repose le Carrier Hotel en termes de normes de fiabilité, de sécurité et de qualité, en font l'un des plus performants en Afrique de l'Ouest. Il offrira une garantie aux futurs clients ou entreprises qui voudraient héberger leurs données critiques dans un environnement sécurisé avec des solutions de dernière génération en matière d'équipement de data center.

Décès liés à la pollution de l'air selon l'Oms

90% de victimes proviennent d'Afrique et d'Asie

(suite de la page 6)

microgrammes par m3). Les villes à revenu faible ou intermédiaire d'Afrique et du Pacifique occidental sont les plus concernées par cette pollution qui peut avoir d'autres sources (sable et poussières provenant du désert, incinération des déchets, déforestation, etc.).

Pollution à domicile

À l'opposé, les pays à revenu élevé présentent les niveaux de pollution les plus faibles, en particulier dans les Amériques et en Europe où la dégradation de l'air de

certaines villes a été enrayerée. Mais la situation reste globalement préoccupante et continue de mobiliser les opinions publiques, comme actuellement en France.

C'est la pollution de l'air ambiant qui fait le plus de ravages. En 2016, année de référence de son rapport, l'Oms chiffre à 4,2 millions le nombre de ses victimes. La mauvaise qualité de l'air à l'intérieur des habitations, elle, a été fatale à plusieurs millions d'individus. Une hécatombe liée au fait que plus de 40 % de la population mondiale n'a toujours pas

accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres à leur domicile. L'Oms se bat depuis dix ans pour faire chuter ce taux, mais la population mondiale croît beaucoup plus vite que le nombre de foyers équipés, notamment en Afrique subsaharienne, mettant à mal les efforts entrepris. Comme ceux de l'Inde où, en à peine deux ans, environ 37 millions de femmes vivant sous le seuil de pauvreté ont été raccordées gratuitement au réseau de gaz GPL, un combustible plus propre.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1539
DE LOTO BENZ DU 15 - 07 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1540 de LOTO BENZ de ce mercredi 15 Juillet 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Toutefois, les villes d'ATAKPAME et de LOME, se sont démarquées respectivement par un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 20042 et 60729

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1540 de LOTO BENZ du 22 Juillet 2020

Numéro de base

63 67 76 38 33



TCE 2020

GAGNES JUSQU'À 10 MILLIONS AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY



NUMERO DE TIRAGE SITUÉ
DANS LA ZONE DE GRATAGE



Jouez petit et Gagnez gros !

